



**Municipalité de
Mont-Saint-Michel**

Bureau du secrétaire-trésorier

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 4 NOVEMBRE
DEUX MILLE DIX-NEUF, À 19 H 00 AU 94, RUE L'ÉGLISE,
MONT-SAINT-MICHEL.**

À laquelle assemblée
étaient présents :

Monsieur le Maire André-Marcel Évéquoz, président
d'assemblée.

Mesdames les conseillères Manon Cadieux et Mélanie
Larente, messieurs les conseillers André Trudel, Éric
Lévesque, Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, ainsi que
mesdames Laurence Tardif, directrice générale par intérim
et Monik Sénéchal, directrice générale adjointe.

Résolution numéro : 19-11-254

**PROCLAMATION – MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-MICHEL ALLIÉE
CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que
tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sécurité, à l'intégrité et à la liberté
de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé
pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont
enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention
en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les
hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et
constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence
envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à
travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les
efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence
conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les
citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à l'unanimité du conseil :

De proclamer « MONT-SAINT-MICHEL » municipalité alliée contre la violence
conjugale.

ADOPTÉE

EXTRAIT certifié conforme au livre des délibérations
Donné à Mont-Saint-Michel, ce 5^e jour de novembre 2019.


LAURENCE TARDIF
Directrice générale par intérim